Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français

Partir en vacances en toute sécurité



L'Opération Tranquillité Vacances (OTV) existe depuis 1974 dans chaque département de France. Ce service gratuit permet de lutter contre les cambriolages ainsi que les intrusions dans vos domiciles, lors de vos absences prolongées.

Faites votre demande, la police et la gendarmerie assurent des passages réguliers à votre adresse afin de :

• Vérifier l'absence d'effraction ou d'intrusion

• Dissuader les individus mal intentionnés

À la suite de votre inscription au dispositif, des patrouilles sont organisées de jour comme de nuit. L'extérieur de votre habitation est inspecté. En cas d'anomalie constatée, vous êtes contacté.



Infos pratiques

Comment m'inscrire ?

- J'accède au service en ligne : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241Vacances-comment-ca-marche,
- Je m'identifie grâce à FranceConnect,
- Je complète le formulaire en ligne

Les bons réflexes avant votre départ sur : *https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/fiches-pratiques/habitation/partir-en-vacances-en-toute-securite-otv*